

# CFC Horloger/ère



**École partenaire :** École d'Horlogerie LVMH

**Maisons partenaires :** TAG Heuer, Zenith, Hublot, Bulgari

**Type de contrat :** Apprentissage

*Accessible à partir de 15 ans révolus, scolarité obligatoire achevée*

**Durée :** 3 ou 4 ans, rentrée au mois d'août

Créé en 2014, l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH est un programme de formation professionnelle en alternance, qui permet au groupe LVMH d'assurer la transmission de ses savoir-faire dans les métiers de l'artisanat, de la création et de la vente auprès des jeunes générations et des personnes en reconversion, à travers des partenariats avec des écoles renommées dans leurs disciplines respectives.

Dans le cadre du partenariat entre l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH et l'École d'Horlogerie LVMH en Suisse, nous organisons le recrutement des apprentis de la promotion de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH en formation pour le Certificat Fédéral de Capacité (CFC) Horloger/gère en Suisse.

L'École d'Horlogerie LVMH accueillera une nouvelle promotion d'apprentis en formation CFC Horloger/gère dans le cadre de contrats d'apprentissage conclus entre l'École d'Horlogerie LVMH, représentée administrativement par les Maisons horlogères TAG Heuer, Zenith, Hublot, Bulgari et le Service des Formations Post-obligatoires et de l'Orientation au niveau cantonal.

## Une formation alliant théorie et pratique

La formation en apprentissage de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH pour le CFC horloger/ère constitue un dispositif original de formation. Il permet aux apprentis de bénéficier :

- 1. D'un enseignement théorique et pratique dispensé par l'école technique publique cantonale** du Locle et de cours inter-entreprises ; de la pratique professionnelle à l'École d'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds et lors de stages dans les ateliers des Maisons du groupe LVMH (TAG Heuer et Zenith).
- 2. De Master Classes de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH organisées dans les différentes Maisons du Groupe** avec des conférences sur les fondamentaux du luxe et sur l'histoire des Maisons, des visites d'ateliers, des échanges avec des professionnels reconnus pour leur savoir-faire et leur expertise, et des rencontres avec des créateurs.

## Les diplômes

Le dispositif de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH pour le CFC Horloger/ère donne accès à une formation solide et exigeante, des terrains d'apprentissage d'exception et une valorisation de la formation par une double reconnaissance de nature à favoriser l'accès à l'emploi des futurs diplômés :

- **Un diplôme délivré par les autorités cantonales suisses, à portée fédérale :** le Certificat Fédéral de Capacité (CFC) Horloger/gère
- **Le Brevet d'Excellence de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH :** il est attribué aux diplômés qui, au cours de leurs années de formation au sein de l'Institut des Métiers d'Excellence, ont répondu aux critères d'exigence et d'excellence - de savoir-faire et de savoir-être - propres à leurs métiers et au secteur du luxe ; comme cela a été validé par les trois instances réunies : les tuteurs des Ateliers partenaires et des Maisons, les enseignants du centre de formation et l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH.

A l'issue de sa formation, Horloger/ère CFC (4 ans) et Horloger/gère de production CFC (3 ans) assemble les différents composants afin que la montre fonctionne dans les meilleures conditions.

Il fabrique et entretient ses outils et outillage.

**Ses activités principales sont :**

- Réaliser toutes les opérations d'assemblage mouvement, de posage d'aiguilles et de cadrans, d'emboîtement, de réglage et d'achevage de tous types de montres.
- Effectuer le contrôle final du mouvement et de l'habillage, du point de vue esthétique et fonctionnel.
- Remédier aux défauts et/ou dysfonctionnements lors de la phase de production.
- Dans le cadre d'un SAV, analyser les dysfonctionnements et effectuer les réparations nécessaires.
- Au sein d'un laboratoire horloger ou d'un service qualité, effectuer des opérations de contrôle, de test et analyser les résultats.

Après un tronc commun de deux années, ils ont la possibilité de se spécialiser dans les opérations de production et de décottage (+ 1 an) ou dans les domaines du rhabillage ou méthodes industrielles (+ 2 ans).

**Exemples de métiers :** horloger SAV, horloger de laboratoire...

## Le contrat d'apprentissage

L'alternance entre l'entreprise et l'École publique cantonale est hebdomadaire au rythme de **trois à quatre jours en entreprise** ; et **un à deux jours dans l'École** suivant les années d'études. Pour chaque apprenti, le matériel est pris en charge par l'École d'Horlogerie LVMH. L'apprenti est rémunéré par les Maisons du groupe LVMH qui participent à l'École d'Horlogerie LVMH, sur la base du barème en vigueur.

## Les conditions pour postuler

- Avoir 15 ans révolus.
- Scolarité obligatoire achevée.
- Aptitude manuelle pour les métiers de l'Horlogerie (aucune formation préalable n'est requise).
- Faire preuve d'une bonne acuité visuelle (voir de près, distinguer les couleurs), habileté, minutie, patience, curiosité, ouverture d'esprit, rigueur, précision, être logique et méthodique, avoir une bonne capacité de concentration.
- Faire preuve de motivation pour le métier et pour l'apprentissage.

L'Institut des Métiers d'Excellence LVMH recrute et reconnaît tous les talents.

## La sélection des candidats

La pré-sélection sera effectuée sur dossier par le responsable RH et les formateurs de l'École d'Horlogerie LVMH.

Les dossiers de candidature seront à envoyer à l'École d'Horlogerie LVMH dès l'ouverture du recrutement au mois de septembre de l'année scolaire précédente pour la rentrée du mois d'août l'année suivante.

Les candidats présélectionnés passeront des entretiens de motivation et des tests pratiques d'aptitude et théoriques.

## Comment postuler ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation directement à :

**École d'Horlogerie LVMH**  
6A, rue Louis-Joseph Chevrolet  
2300 La Chaux-de-Fonds (CH)  
[cdf.reception@tagheuer.com](mailto:cdf.reception@tagheuer.com)

Informations générales sur la formation en Suisse :  
[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

Offices ou Services de la formation professionnelle cantonaux : [www.ofp.formationprof.ch](http://www.ofp.formationprof.ch)

Ou bien postulez en ligne sur  
[lvmh.fr/rubrique/Talents/IME\\_LVMH](http://lvmh.fr/rubrique/Talents/IME_LVMH)

Pour plus d'informations sur l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH et ses programmes :

**Institut des Métiers d'Excellence LVMH**  
[contact.ime.fr@lvmh.com](mailto:contact.ime.fr@lvmh.com)